



## Obtenir copie de la taxe foncière d un bien indivis

-----  
Par Ygui

Bonjour

Je suis co propriétaire d un bien immeuble et suis en indivision post communautaire d avec mon ex mari.

Le partage n a pas été fait

Il reçoit la taxe foncière

Comme il ne s occupe de rien depuis des années et que nous avons une dette fiscale, cet immeuble étant squatté je J ai besoin de ce document pour mon huissier

Nb le terrain n est pas à nous, seulement L immeuble

Après qu il m a refusé de me donner copie je me suis adressée au services fiscaux

Qui de surcroît à modifier les éléments de facturation je puisque après 2010, celle ci n'indique que le nom de monsieur

Pourtant aucun jugement n'a modifié notre situation

Le service doit il impérativement me donner copie ou dois engager une action particulière ?

Je leur ai expliqué, que je vais cadrer la situation des occupants sans titre et leur verser leurs loyers par la suite

Dans l attente

Cordialement

Yguidicelli

-----  
Par yapasdequoi

doublon